
Le thème propose une réflexion à propos des mécanismes juridiques d'accueil, dans les ordres juridiques nationaux, d'entités créées par un étranger ou un ressortissant national dans un espace juridique étranger.

Chacun de nos ordres juridiques internes contient des normes à connotation limitative pour assurer la protection des créanciers ou des ayants droit du fondateur.

L'étude comparée permet une meilleure approche d'un phénomène licite dans son essence - la création de structures étrangères - et d'affiner les conseils que chaque praticien se doit, objectivement, de formuler dans un souci de sécurité juridique et de bonne application des lois nationales.

Coordination scientifique et questions préalables à poser :
Maître Ph. DE PAGE
chargé de cours à l'U.L.B.
fax 00 32 (0) 2 673.07.24
e-mail : philippe.de.page@skynet.be

Coordination administrative :
Mes A. & P. PATERNOSTER
Fax. : 32 (0) 71 39 66 86
Urgence : 32 (0) 476 87 73 89

Assisté de :
Monsieur Fr. PIRON
Lic. en dr. et notariat

Inscription :

- par virement de 205 Euros au compte numéro 260-0293590-40 de Me Aude PATERNOSTER, notaire à Châtelet;
- confirmation par fax : 00 32 (0) 71 39 66 86 précisant identité, adresse et nombre d'inscriptions.

Réservation hôtel suggéré :
Hôtel Président W.T.C.
Boulevard du Roi Albert II, 44
1000 Bruxelles
Tél. : 00 32 (0) 2 203 20 20
Fax : 00 32 (0) 2 203 24 40

U.L.B.
Université
Libre de Bruxelles

I.R.E.N.E.
Institut de Recherches
et d'Etudes notariales Européen

LA LOI INTERNE FACE AUX STRUCTURES PATRIMONIALES ETRANGERES

*Sécurité juridique des investissements
en Europe.*

BRUXELLES

13 novembre 2000

*Université Libre de Bruxelles
50, Avenue F.D. Roosevelt
B-1050 Bruxelles*

8 h 45 :

Enregistrement des participants

9 h 00 :

Allocution de bienvenue par Maître Jérôme CHEVRIER, Président d'honneur d'I.R.E.N.E.,
Notaire à Paris

9 h 05 :

Présentation du sujet par Maître Philippe DE PAGE,
Directeur de la Licence en Notariat à l'U.L.B.

9 h 15 :

Direction des débats : Monsieur Jean SACE
Président de section émérite à la Cour de cassation
- Rapport introductif belge
- Examen de quatre rapports

12 h 15 :

Déjeuner - Buffet

14 h 00 :

Reprise des débats sous la direction de :
Maître Mario MICCOLI, Président de I.R.E.N.E.,
Notaire à Livorno (ITALIE)

15 h 30 : Pause

15 h 45 :

Reprise des débats

16 h 45 :

Conclusion - synthèse : Maître Philippe DE PAGE

17 h 10 :

Discours de clôture par un membre du comité de parrainage

17 h 30 : Cocktail

Comité d'honneur

Monsieur Pierre MARCHAL,
Monsieur Philippe BUSQUIN
Maitre Helmut FESSLER,
Monsieur Pierre DRAI,

Premier Président de la Cour de cassation de Belgique
Ministre d'Etat, Commissaire Européen
Notaire à Krefeld (Allemagne), Président de l'Union Internationale du Notariat Latin
Premier Président Honoraire de la Cour de cassation de France

Orateurs

7. Grèce:

- Madame Zoè PAPASIOPI - Pasia, Professeur de Droit International Privé à l'Université "Aristote" de Thessalonique
- Monsieur Evangelos VASILAKAKIS, Professeur de Droit International Privé à l'Université "Aristote" de Thessalonique
- Maître Sofia MOURATIDOU - Zachariadou, Notaire à Salonique

8. Italie:

- Maître Giuseppe RAMONDELLI, Notaire à Rome.

9. Luxembourg:

- Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, Premier Conseiller à la Cour supérieure de Justice du Grand Duché de Luxembourg.
- Maître André SCHWACHTGEN, Notaire à Luxembourg, Président honoraire de l'U.I.N.L.
- Maître Christine DOERNER, Notaire à Bettembourg.
- Maître Alain LORANG
- Maître Marie-Béatrice WINGERTER de SANTEUL, Avocats à Luxembourg

10. Pays-Bas:

- Maître Aart HEERING, Notaire (Landwell) Amsterdam.

11. Suisse:

Maître HAISSLY Bernard, Avocat, Genève
Maître LUGON-MOULIN Bertrand, Avocat stagiaire, Genève

1. Allemagne:

- Maître Christian HERTEL, directeur suppléant Deutsches Notarinstitut

2. Angleterre:

- Maître Anthony SLINGSBY, solicitor (Howard Kennedy solicitors) à Londres.

3. Autriche:

Maître Rudolf KAINDL, Notaire à Vienne

4. Belgique:

- Monsieur Jean SACE, Président de section émérite à la Cour de cassation
- Monsieur Christian STORCK, conseiller à la Cour de Cassation
- Maître Aude PATERNOSTER, notaire à Châtelineau

5. Espagne:

- Maître Miguel SEGURA, Notaire à San Sebastian.
- Maître José Luis PERALES, Notaire à Barcelona.
- Maître Alfonso RENTERIA, Notaire - Conservateur du Registre Foncier n°2 à Pamplona

6. France:

- Maître Jérôme CHEVRIER, Notaire à Paris, Président d'honneur I.R.E.N.E..
- Maître Bertrand HOHL, Avocat à la Cour Paris

Coordination scientifique :

Maître Philippe DE PAGE
chargé de cours à l'U.L.B.

Ο ΣΥΜΒΟΛΑΙΟΓΡΑΦΙΚΟΣ ΣΥΛΛΟΓΟΣ
ΕΦΕΤΕΙΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ

Ο ΤΟΜΕΑΣ ΔΙΕΘΝΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ ΝΟΜΙΚΗΣ ΤΟΥ Α.Π.Θ.
ΤΟ ΕΛΛΗΝΙΚΟ ΣΥΜΒΟΛΑΙΟΓΡΑΦΙΚΟ ΙΝΣΤΙΤΟΥΤΟ (ΕΛ.Σ.ΙΝ)

διοργανώνουν
Ημερίδα με θέμα:

**«ΑΛΛΟΔΑΠΑ ΝΟΜΙΚΑ ΠΡΟΣΩΠΑ
ΚΑΙ ΙΣΧΥΟΝ ΔΙΚΑΙΟ
ΣΤΙΣ ΧΩΡΕΣ ΥΠΟΔΟΧΗΣ ΤΟΥΣ»**

Με την συμμετοχή του
Ινστιτούτου Συμβολαιογραφικών Μελετών
και Ερευνών (I.R.E.N.E.)



INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ETUDES NOTARIALES EUROPEEN

ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ, 2 Νοεμβρίου 2002

Υπό την αιγίδα του Δήμου Θεσσαλονίκης

